



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Quelle politique de lutte contre l'insécurité à Nîmes ?

Question écrite n° 35713

Texte de la question

M. Nicolas Meizonnet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'explosion de l'insécurité à Nîmes. Le 4 janvier 2021, neuf directeurs d'écoles ont publié une lettre ouverte au Président de la République, alertant sur l'insécurité dans plusieurs quartiers de Nîmes qui met en danger les personnels scolaires, élèves, familles, riverains, etc. Un article de *Marianne* daté du 13 janvier 2021 titré « Un jour, un enfant prendra une balle perdue : à Nîmes, neuf écoles cernées par le trafic de drogue » témoigne de la détresse de la population : il dépeint un quotidien exposé aux « trafics de drogue », « règlements de compte à coups d'armes à feu en plein jour », « intrusions », « occupation des bâtiments », « menaces », « incendies conte les murs », etc. À elle seule, l'école élémentaire Georges Bruguier a subi quatre intrusions en 2020, et en février 2020 le collège Romain Rolland a même vu une balle perdue se nicher dans une salle de réunion. Cette situation insoutenable résulte de plusieurs décennies de laxisme judiciaire, toujours en vigueur avec ce Gouvernement. Malgré une quarantaine de policiers en renforts en 2018 et 2019, malgré les 300 opérations de contrôle menées par la police en 2020 sur le seul quartier du Chemin Bas d'Avignon, malgré l'annonce faite par le M. le ministre de 13 policiers nationaux supplémentaires en 2021, malgré la dernière intervention de police médiatisée en date du mardi 12 janvier 2021, l'insécurité demeure et prospère à Nîmes : ce résultat prouve l'échec des politiques de lutte contre l'insécurité du Gouvernement. Face à la gravité et la récurrence des méfaits, il lui demande quels nouveaux dispositifs il compte prendre d'urgence afin de mettre un terme à ce climat insoutenable pour la population nîmoise. Il lui demande également s'il compte accorder des moyens humains et financiers supplémentaires pour assurer une présence permanente des forces de l'ordre dans les zones les plus à risque. Il lui demande enfin si le Gouvernement va renforcer les sanctions judiciaires, appliquer des peines planchers fermes et dissuasives pour les condamnés liés aux trafics de drogue et rétablir la double peine visant à expulser systématiquement les délinquants et criminels étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Meizonnet](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35713

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 453

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)